

**FAQ – Programme régional
2024-2025, 21 Novembre 2024**

Agrès	Questions ??	Réponses 😊	Clarifications
<i>Table de Saut</i>	Q : Est-ce la distance est évaluée de la même façon en R3-R4-R5	R : Non, en R3 la déduction max est de 0.20 En R4-R5 c'est max de 0.30	Dépendamment s'il s'agit d'un saut en préparation ou saut complet
<i>Barres</i>			
R4	Q: La gymnaste fait une bascule après un tour libre. Est-ce que le boni sera accordé pour la bascule et pour tour libre?	R : Oui, elle recevra 0.40	La bascule peut être en ajout ou remplacer l'ES#1 ou #4
	Q : Quelle déduction sera appliquer pour la situation suivante : Enroulé, lâcher la prise de mains et rattrape la barre à la fin de son tour?	R : aucune déduction en autant que le rythme de l'élément soit respecté	Applicable au niveau régional seulement
R5	Q : Est-ce qu'un élan supplémentaire sera appliqué si la gymnaste fait un balancé avant-arrière avant la longue bascule	R : Oui	La longue bascule remplace l'exigence #4; il n'y a pas de balancé
R3	Q : l'ajout d'une prise d'élan avant le FILÉ est-il un élan supplémentaire ?	R : Oui,	Elle devrait enchaîner l'enroulé et le filé - balancé
<i>Poutre</i>			
	Q : L'ATR peut être exécuté en latéral? (ex ½ roue)	R : Non	
<i>Sol</i>			
R3-4-5	Q : La déduction de 0.10, travail non sur ½ pointes, est-elle appliquée chaque fois?	R : Cette déduction est appliquée pour tout au longue de la routine et lorsque spécifié pour certains éléments	Si c'est spécifié, la déduction peut être appliquée en plus (ex.ES#1)
R4-5	Q : La déduction- hauteur pour salto est de combien?	R : 0.10, 0.20 ou max 0.30	Selon petite, moyenne ou grande faute
R3-4-5	Q : Si pour l'exigence #1 le départ n'est pas par un appel de deux pieds, allons-nous une déduction?	R : OUI, une déduction de 0.30 (erreur technique) sera appliquée	
Sol R5	Q : Pour SDM-salto avant, Quel sera le total de BMQ accordé?	R : 0.40 0.20 pour SDM et 0.20 pour salto avant Si vue pour la 1 ^e fois!	Le libellé p.22 devrait être : <i>Acro éléments en série</i>

R3 Sol	Q : Est-ce que le saut changement de jambes est permis pour remplir l'exigence #5	R : Oui	
--------	--	---------	--